



Municipalité du village de Tadoussac

ÉROSION DES BERGES ET GLISSEMENT DE TERRAIN PAR MARIE-CLAUDE GUÉRIN

Depuis 15 ans, la baie de Tadoussac subit très sévèrement les impacts des changements climatiques. Avec la disparition des glaces qui protégeaient la côte contre les effets des tempêtes hivernales, l'érosion du pied de la falaise de Tadoussac s'est accélérée. Les murs de protection, construits de manières artisanales il y a 60 ans, sont dans un état lamentable (détruits/affaissés/renversés) ce qui a eu comme conséquence l'affaissement de la plage et des impacts directs avec d'importants glissements de terrain dans la falaise.

La municipalité du village de Tadoussac a travaillé en collaboration avec la collectivité pour arriver à un consensus. Un comité, composé d'intervenants et organisations du milieu, a été mis en place pour établir un plan d'intervention. Ce comité a élaboré les objectifs que voici :

- Assurer la protection des biens, des personnes, des infrastructures municipales: les cottages de la communauté des estivants ainsi que l'école Saint-Joseph sont ciblés directement par la problématique;
- Trouver une solution durable à la problématique d'érosion des berges; conserver l'intégrité, historique, naturelle et visuelle de l'une de plus belle baie au monde;
- Enrayer toutes possibilités de glissement de terrain afin de sécuriser la plage ainsi que ses utilisateurs.

Dans les dernières années, nous avons travaillé avec des professionnels afin de trouver une solution pour conserver l'aspect le plus naturel de la baie, en tenant compte des objectifs du comité et des exigences des différents ministères. La solution retenue vise la protection du pied de la falaise de Tadoussac par le rechargement de plage en sable et gravier.

Cette technique améliore significativement la résilience de la côte face à de fortes tempêtes et à la montée du niveau moyen de l'eau. En janvier dernier, nous avons obtenu, du Fonds vert climat municipalité, une subvention de 1 million sur un projet évalué à 1,4 million. Cette aide nous a été accordée pour la réalisation d'un projet-pilote de rechargement dans la baie de Tadoussac sur une longueur de 150 mètres. Le projet comporte un partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski.

Nous travaillons avec les propriétaires de la Maison Dufferin afin que les travaux privés qui doivent être effectués pour protéger leur falaise puissent être réalisés de concert avec notre projet.

Nous compléterons dans les prochaines semaines nos demandes de financement auprès de la Commission scolaire, la MRC et d'autres Fonds pour diminuer au maximum la contribution de la municipalité. Nous prévoyons, dans les prochaines semaines, une consultation WEB afin d'expliquer le choix de la solution retenue et répondre à vos questions. Nous vous en informerons.

MISE AUX NORMES DES EAUX USÉES

Les eaux usées de la municipalité du village de Tadoussac font actuellement l'objet d'un traitement primaire essentiellement constitué d'un dégrillage (tamis rotatif) pour la plus grande partie du débit et d'une décantation sommaire pour trois emplacements isolés.

Ces modalités ne sont plus acceptables en vertu des exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et nous avons l'obligation de prendre action pour nous conformer dès 2020.

Une étude d'avant-projet et une étude préliminaire ont été réalisées pour l'identification de la solution la plus appropriée.

Le projet général consiste à acheminer, à partir du site du dégrilleur actuel sur la rue de la Cale-Sèche, les eaux usées à un site de traitement par étangs aérés (Moulin à Baude, terrain de Madame Yvette Boulianne) et à ramener les eaux usées traitées à la sortie actuelle.

Le projet préliminaire a été déposé au MAMH et nous sommes en attente de leur accord pour aller de l'avant pour évaluer les coûts, faire les plans et devis et surtout négocier une subvention plus qu'acceptable pour la réalisation des travaux que nous espérons débiter en 2021.

Dans le cadre de ce projet, nous avons effectué une étude de potentiel archéologique. Elle confirme un potentiel élevé en particulier pour certains secteurs (rue Cale-Sèche, rue Bord-de-l'Eau, accotement Chemin Moulin à Baude et le terrain des futurs bassins) et recommande la réalisation de sondages de tranchées d'exploration préalablement aux travaux.

Selon les informations obtenues, ces investigations sont nécessaires à la fois pour l'obtention de l'autorisation de travaux de la part du ministère de la Culture et des Communications et aussi pour réduire les risques de découverte lors des travaux, ce qui pourrait avoir un impact encore plus important à ce moment.

En tenant compte des répercussions que représente de faire des sondages sur des rues achalandées comme Bord-de-l'Eau et de la Cale-Sèche, nous considérons avec la situation actuelle, qu'il y a une opportunité de réaliser le plus rapidement possible ces tranchées afin de libérer les secteurs pour la relance touristique à la fin du mois de juillet, nous l'espérons!

Nous prévoyons réaliser les travaux dès le début juillet pour une période de 10 jours environ. Il y aura des journées où nous devons fermer l'accès à la rue Bord-de-l'Eau et de la Cale-Sèche.

Soyez assuré que nous vous communiquerons les informations dans des délais raisonnables afin que vous puissiez vous ajuster en conséquence.



Pour des informations supplémentaires, vous pouvez rejoindre madame Marie-Claude Guérin, directrice générale 418-235-4446 poste 222.

SERVICE DES LOISIRS

INSCRIPTION CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2020

La Municipalité du village de Tadoussac offre, pour l'été, une programmation d'activités de camp de jour diversifiée s'adressant aux enfants âgés de 5 à 12 ans. Le camp est situé au Centre des loisirs, 286 rue de la Falaise, et se déroule du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00. L'ensemble des activités seront adaptées au contexte entourant la COVID-19. De ce fait, nous nous engageons à respecter les consignes sanitaires et recommandations du gouvernement du Québec de la Santé publique.

COVID 19 - Le village de Tadoussac offrira les services de camp de jour pour l'été 2020. Par contre, nous ne pourrons pas accueillir autant de jeunes qu'à l'habitude. Nous vous invitons donc à inscrire vos enfants si seulement le camp de jour est nécessaire au bon déroulement de votre foyer et nous prioriserons les familles qui ont une adresse à Tadoussac. De plus, si le nombre d'inscriptions dépasse le nombre de places, nous procéderons à une pige pour prioriser les places.

De plus, étant donné que les mesures de santé Canada sont très strictes, nous avons décidé de ne pas offrir de service de garde.

Si vous désirez vous informer sur les mesures qui seront mises en place au camp de jour, vous pouvez visiter le <https://campsquebec.com/mesures-covid19>

Dates : 29 juin au 21 août 2020 (pour 8 semaines)

Inscriptions : www.municipalite.tadoussac.com

(Onglet Loisirs, onglet Camp de jour)

Date limite d'inscription : 19 juin 2020

Si vous avez des questionnements concernant le camp de jour, vous pouvez nous rejoindre par courriel au loisirs@tadoussac.com ou par Messenger en nous laissant vos coordonnées pour que nous puissions vous contacter.



Fête nationale – TOUS UNIS



Comme 2020 est une année spéciale, nous aimerions vous proposer une activité spéciale afin de célébrer la Fête nationale, même chacune chez soi. Comme le thème de la Fête nationale 2020 est tout uni, nous vous proposons, de façon originale, de prendre une photo de famille avec le plus de bleu qu'il vous est possible d'y mettre; costume, maquillage, accessoires, etc. Seule votre imagination peut vous limiter.

Nous préparons un concours parmi toutes les photos reçues et nous vous réservons une surprise pour la journée de la Fête nationale!

Nous attendons vos photos de familles unies en bleu soient par courriel à : loisirs@tadoussac.com ou par message privé à la page du Service des loisirs de Tadoussac. La date limite pour remettre vos photos est le mercredi 17 juin! **J'attends vos œuvres impatientement...soyez créatif!**

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC

AVIS IMPORTANT - DUNES TADOUSSAC

En collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le conseil municipal a décidé de limiter l'accès aux petits chemins qui parcourent le secteur des dunes. Nous anticipons l'arrivée importante de campeurs et "vanneurs" à la suite de la levée des barrages. Des obstacles seront déposés de façon à bloquer l'accès aux véhicules routiers.

Cette opération est nécessaire pour protéger ce secteur des abus, des feux à ciel ouvert, de la coupe de bois illégale et des pollutions de toutes sortes. La municipalité n'ayant pas la capacité d'effectuer un contrôle efficace en tout temps, il a été décidé de procéder de cette manière.

Nous rappelons aux amateurs de sports motorisés de rester éloignés des habitations et d'éviter les secteurs où ils sont interdits.

La réglementation sur les nuisances prévoit des amendes en cas d'infraction. Prenez en compte les droits à la tranquillité des résidents.

Les citoyens sont toujours les bienvenus sur ce territoire afin de profiter de la beauté naturelle du site.



**Ouverture de l'édifice
De la municipalité du village
De Tadoussac**



**Veillez prendre note qu'à partir du 1er juin 2020,
Les bureaux municipaux seront accessibles sur rendez-vous.**

418-235-4446 poste 221



**Municipalité de
Tadoussac**

ADRESSES FACEBOOK

LOISIRS

**WWW.FACEBOOK.COM/
LOISIRSTADOU**

MUNICIPAL

**WWW.FACEBOOK.COM/
MUNICIPALITE.TADOUSSAC**

**URGENCE
MUNICIPALE
24 H / 24 H**

**1-844
561-7888**

INFO-SANTÉ

**1 877
644-4545**
